

# Commune de Bugnicourt

## Plan Local d'Urbanisme

Dossier approuvé



## Bilan de la concertation

Vu pour être annexé à la délibération du 31/07/2017  
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Bugnicourt,  
Le Maire,

**ARRÊTÉ LE : 06/04/2016**  
**APPROUVÉ LE : 31/07/2017**

Etude réalisée par :



**agence Est (siège social)**  
Espace Sainte-Croix  
6 place Sainte-Croix  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. 03 26 64 05 01

**agence Nord**  
ZAC du Chevalement  
5 rue des Molettes  
59286 Roost-Warendin  
Tél. 03 27 97 36 39

**agence Ouest**  
Parc d'Activités Le Long Buisson  
380 rue Clément Ader - Bât. 1  
27930 Le Vieil-Evreux  
Tél. 02 32 32 99 12

**agence Val-de-Loire**  
Pépinière d'Entreprises du Saumurois  
Rue de la Chesnaie-Distré  
49402 Saumur  
Tél. 02 41 51 98 39



**Siège social**

Pépinière Technologique  
du Mont-Bernard  
rue Dom Pérignon - 1<sup>er</sup> étage  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. : 03.26.64.05.01  
Fax : 03.26.64.73.32

**Agence Nord**

ZAC du Chevalement  
rue des Molettes  
59286 Roost-Warendin  
Tél. : 03.27.97.36.39  
Fax : 03.27.97.36.11

**Agence Ouest**

Parc d'activités le Long Buisson  
251 rue Clément Ader - Bâtiment B  
27000 Evreux  
Tél. : 02.32.32.53.28  
Fax : 02.32.32.99.13

www.ec-urbanisme.com  
contact@ec-urbanisme.com

SARL Environnement Conseil  
Capital de 20 000 euros  
RCS CHALONS B 353 927 775  
n°SIRET 353 927 775 00034 / APE 7112B

Groupe  
**auddicé**



**A l'attention de**

à Bugnicourt, 27 Novembre 2012

**Objet : Réunion de concertation agricole**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mission de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Bugnicourt, conduite par le bureau d'études Environnement Conseil – Groupe Auddicé, j'ai le plaisir de vous inviter à une réunion de concertation agricole.

Cette réunion se déroulera en deux temps pour tous les participants :

- Présentation du document d'urbanisme en lien avec la thématique agricole. Cette première partie permettra de fixer un cadrage général.
- Disponibilité d'Amaury KRID du bureau d'études Environnement Conseil, pour recevoir chaque agriculteur ayant des projets ou des informations d'importance à présenter dans le cadre de ses activités professionnelles et concernant le territoire communal de Bugnicourt. Les agriculteurs remettront le questionnaire agricole au bureau d'études à ce moment.

Au final cette réunion aura pour objectif d'établir de façon exhaustive et rigoureuse le recensement et l'analyse des activités agricoles en cours sur le territoire ainsi que les perspectives projetées des exploitants. Cette réunion tient toute son importance face au devenir des exploitations agricoles sur le territoire communal.

Pour cela, nous vous convions à la réunion qui se tiendra le :

**Mardi 4 Décembre 2012 à 9h30**

en mairie de Bugnicourt

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,  
Monsieur Christian DORDAIN



BUGNICOURT, le 7 Avril 2015

Christian DORDAIN  
Maire de BUGNICOURT

A

**Commune de Bugnicourt**

Monsieur,

Dans le cadre des dispositions réglementaires des articles L. 110 et L. 123 du Code de l'Urbanisme, la commune, par délibération en date du 12 Mars 2012, a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Vous êtes invité à participer à une réunion de présentation du nouveau projet d'Aménagement et de Développement le :

**- Jeudi 23 Avril 2015 à 10 h salle du bas de la mairie**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Christian DORDAIN



# Avis de Consultations

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le douze Mars deux mil douze à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUGNICOURT, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Christian DORDAIN, Maire, à la suite de convocations régulières en date du 6 Mars 2012 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13

Étaient présents : MM. DORDAIN Christian, SALLIO Michel, PRUVOT Dominique, JONVAL Jean Claude, Mmes CAHDELIER Evelyne, MOREAU Nicole, MM. BUISSET Laurent, DUCCESCHI Patrick, GALLIARD Pascal, Mme DUONSEIL Betty, M. VERNEZ Rémy, Mme PINTÉ Patricia, M. LEONARDIS Thierry.

Excusés : M. DERYCKE Hervé (procuration à M. Sallio), Mme PETIT Maryvonne (procuration à Mme Duconseil)

OBJET : La révision du Plan Local d'Urbanisme

20 MARS 2012

Monsieur le Maire présente les raisons de la mise en révision du PLU de la Commune comme l'y autorise l'article L 123-19 du code de l'urbanisme, à savoir :

- La commune a des propres objectifs qui sont :
  - o L'ajustement et la refonte de plusieurs zones à urbaniser pour l'habitat intégrant un existant au PLU bien défini ;
  - o Le toilettage du règlement pour faciliter ou corriger certaines dispositions ;
  - o Le besoin de mieux définir les zones A, N et prendre en compte des classements spécifiques ;
- La commune doit intégrer les dispositions réglementaires :
  - o Le PLU doit être mise en compatibilité avec le SCOT du Grand Douaisis ;
  - o Le PLU doit être compatible avec le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des Eaux Artois-Picardie (SDAGE) et le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Senée (SAGE) ;
  - o Le PLU doit être compatible avec le Plan Local de l'Habitat (PLH) et le Plan de déplacement urbain (PDU) ;
  - o Le PLU doit être compatible avec les dispositions du Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SDADT)

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 123-13, L 300-2, L123-1 et suivants ;  
VU la délibération en date du 3 juillet 2006 ayant approuvé le Plan Local d'Urbanisme ;  
VU la délibération en date du 15 janvier 2009 ayant approuvé la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme ;

ENTENDU l'exposé de Mr le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

1. De donner un avis favorable à la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.
2. De fixer les modalités de concertation prévues par l'article L 300-2 du code de l'urbanisme de la façon suivante :
  - o affichage d'un avis informant les habitants du projet, dans l'ensemble des panneaux municipaux destinés à l'information,
  - o l'insertion d'un article dans la presse locale et dans « Bugnicourt Info » le bulletin municipal,
  - o mise à disposition du public d'un cahier d'observations et d'un dossier de concertation.
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout contrat, avenants ou conventions de prestation ou de service concernant la révision du PLU.
4. De solliciter des Services de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la Commune correspondant à la révision du PLU.
5. De dire que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes sont inscrits au budget de l'exercice considéré.

Conformément à l'article L 123-6 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée :

- au Préfet
- aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général,
- aux Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture,
- au Président du SCOT Grand Douaisis,
- à l'autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains,
- à l'IEPCI compétent en matière de programme local d'habitat.

Conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département.

Copie pour information :

- aux Maires des communes limitrophes
- aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés

Ainsi fait et délibéré en séance  
Les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME

Maire,  
Christian DORDAIN

## AVIS AU PUBLIC

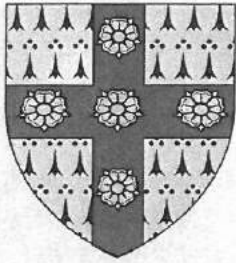
Le cahier de concertation relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme est à disposition en mairie aux horaires d'ouverture des bureaux.

Ce registre est ouvert à tout citoyen.

Son but est de recueillir les idées, les réactions et les réclamations sur le futur développement territorial de la commune de Bugnicourt.

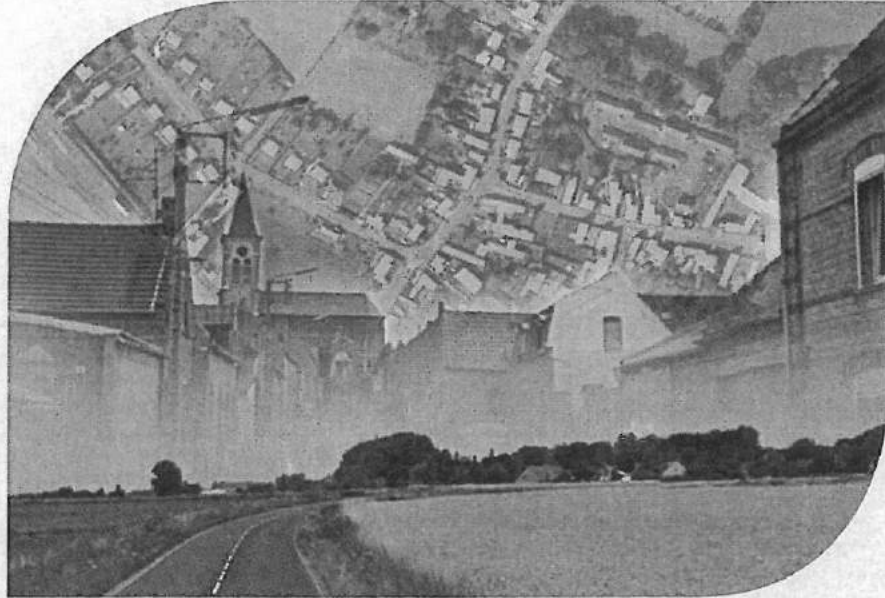
Le Maire,

Christian DORDAIN



# Commune de Bugnicourt

## Plan Local d'Urbanisme



### Cahier de concertation

Etude réalisée par :



**Environnement Conseil**  
Urbanisme Environnement Communication

**agence Nord**  
ZAC du Chevalement  
5 rue des Molettes  
59286 Roost-Warendin  
Tél. 03 27 97 36 39

**agence Est (siège social)**  
Espace Sainte-Croix  
6 place Sainte-Croix  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. 03 26 64 05 01

**agence Ouest**  
Parc d'Activités Le Long Buisson  
251 rue Clément Ader - Bât. B  
27000 Evreux  
Tél. 02 32 32 53 28

**Groupe  
auddicé**



Environnement  
Conseil

airele

equinergies

[www.auddice.com](http://www.auddice.com)

Christophe MARTINACHE  
8, route nationale  
59 151 BUGNICOURT  
Tél : 03-27-92-56-93

Monsieur Le Maire de Bugnicourt

Bugnicourt, le 17 mars 2010

Monsieur Le Maire,

Lors des rencontres en mairie relatives à la modification du PLU, j'ai consulté en détail le plan de mon terrain. J'ai noté que la parcelle cadastrée sous la référence ZE47 avait été divisée en 2 parties :

- L'une constructible,
- L'autre classée « terrain cultivé protégé (L123-1-9)»

Ce terrain n'a jamais été cultivé depuis son acquisition en 1996. Je ne comprends donc pas la raison de ce classement.

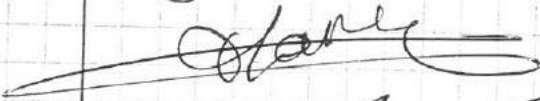

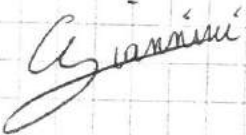


Aussi, lors de la prochaine révision du PLU, je vous serais gré de faire le nécessaire pour modifier le classement de cette parcelle en la faisant passer en zone AU (A Urbaniser).

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en l'expression de mes sincères salutations.

C. MARTINACHE





		numéros vidés	observations - Remarques
06/07/2012	M <sup>re</sup> et M <sup>me</sup> MANONZA Daniel 18 <sup>e</sup> rue de l'église.	AC 94	Nous ne voulons pas du cheminement piétonnier protégé qui se situe sur notre parcelle. car il n'y a pas eu de convention de signée.  
10/07/12	M <sup>re</sup> GIANNINI M <sup>lle</sup> Vasseur 18 <sup>ter</sup> rue de l'église 59151	AC 93	Nous ne désirons pas le chemine piétonnier protégé qui se situe à bout de notre terrain car celui ci nous occasionne beaucoup de désagrément. De plus nous n'avon pas signé de convention. 
10/07/12	M <sup>re</sup> Coulier Geneviève 18 <sup>ter</sup> rue de l'Eglise	AC 92	Je souhaite que le cheminement piétons protégés soit annulé de ce parcelle. De plus je n'ai signé aucune convention 
11/7/12	Demarest Gaston Buc des Chasse Maïce		 J'ai été contacté pour donner mon avis à propos de la ruelle qui longe ma propriété Je viens vous dire que je suis totalement d'accord pour que celle-ci soit fermée étant



Dates

Noms / coordonnées

cadastrales  
in D&S

Observations / Remarques

donné que depuis des années  
j'ai accumulé les déagréments  
tels que morceaux de ferraille  
dans la pelouse pris dans ma  
tondeuse, bouteilles de bière  
et de whisky cassées  
préservatifs Serungues et jets  
de pierre dans les rolets cassants  
des lames qui ont été remplacés  
Je crois que tout ce là est  
suffisant  
merci de votre compréhension  
*Dumais*

## FONDS DE CONCOURS 2015

La CAD a mis en place un fonds de concours communautaire destiné à accompagner ses communes membres dans le financement d'opérations portant sur la mise en place d'équipements publics ou sur leur amélioration.

La part de crédits de fonds de concours affectée par la CAD à la commune s'élève à 13 674,00 € pour l'exercice 2015. L'opération proposée pour l'affectation du fonds de concours :

- Rénovation de l'éclairage public rues des Sorbiers, des Juifs et des Bœufs pour un montant de 29 991,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE d'adopter la proposition d'affectation du fonds de concours présentée ci-dessus ; d'autoriser Mr le Maire à passer la convention de fonds de concours communautaire 2015 et à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

## DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition et donne pouvoir à Mr le Maire pour signer tous actes relatifs à ce dossier.

## URBANISME

### → Déclarations préalables

- Mr DUBURQUE Michel - 5 rue des Juifs - installation panneaux photovoltaïques - Accepté
- Mr PERTUSA Yves - 18 rue de L'Eglise - aménagement d'un atelier en 2 studios - dossier irrecevable, fait objet d'un permis de construire.

### → Permis de construire

- Mr et Mme GUMEZ Gilles, 20 Ter rte Nationale - maison individuelle - en cours
- Habitat du Nord, rue du Moulin - construction de 2 maisons jumelées en accession - en cours
- Habitat du Nord, rue du Moulin - construction de 10 maisons jumelées en accession - en cours
- Mr et Mme DORDAIN TAOUCH, 41 rte Nationale - Extension et démolition - en cours

Révision du Plan Local d'Urbanisme -

## COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE DE BUGNICOURT

### Réunion publique de concertation

Dans le cadre de son projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme, la commune de Bugnicourt vous invite à la

## Présentation du Projet de Plan Local d'Urbanisme

le Mardi 28 avril 2015  
à 18h30 à la Salle des Fêtes.

En présence du bureau d'études Environnement Conseil. Les conclusions des différents travaux réalisés par le comité de pilotage, représenté par l'Etat, la CAD, le SCOT, la Chambre d'Agriculture et les Elus vous seront présentées.

## Quand les voitures anciennes roulent des mécaniques

Un grand Bravo à l'association des parents d'élèves (APEB) qui a organisé sa 4ème exposition de voitures anciennes.



3300 visiteurs et 652 voitures. C'est donc plus de 4000 personnes qui ont fait le déplacement cette année.

## Préinscriptions à l'Ecole M Pagnol

Les pré-inscriptions à l'école Marcel Pagnol pour la rentrée de septembre 2015 auront lieu les jeudis 23 avril et 21 Mai de 13h30 à 16h00.

Documents à présenter pour inscrire votre enfant :

- le livret de famille
  - un justificatif de domicile (facture EDF, internet...)
  - le carnet de santé avec les vaccinations à jour (DTpolio obligatoire, coqueluche / BCG et ROR conseillés)
  - le certificat de radiation si votre enfant a déjà été scolarisé
- Conditions et ordre de priorité:

- La classe de maternelle sera limitée à 30 enfants
- L'enfant devra avoir deux ans révolus à la date de la rentrée et être "propre"

Enfants extérieurs à la commune :

Les enfants extérieurs à la commune seront acceptés dans la limite des "places" disponibles et par ordre de priorité :

- 1) si un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans l'école
- 2) s'ils sont gardés par les grands-parents Bugnicourtois
- 3) s'ils sont gardés par une assistante maternelle habitant Bugnicourt

## Déclaration d'impôts



Une urne est à la disposition en mairie pour déposer les feuilles de déclaration d'impôts 2014

Jusqu'au 15 mai à 17h

## Les futures maisons en accession Rue du Moulin

Vous cherchez un logement en accession à la propriété, la Sté Habitat du Nord en construira prochainement



Site [www.habitatdunord.fr](http://www.habitatdunord.fr) -

Mme Polonio au 03.59.01.60.85 et 06.75.03.51.24





## Le mot du Maire

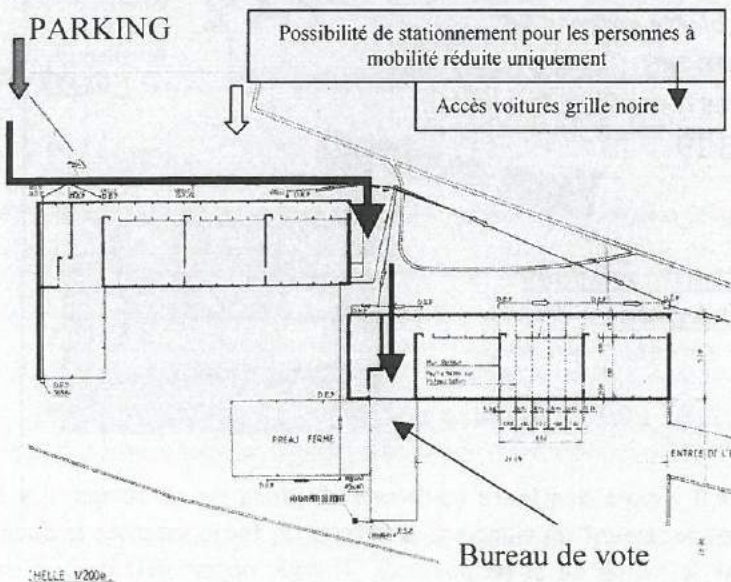
Chers amis,  
Merci à tous les électeurs, vous avez été environ 87% à vous exprimer au premier tour de l'Election Présidentielle. Il faut maintenant faire le choix afin de répondre aux enjeux du présent et préparer le futur. Je vous invite toutes et tous à voter au deuxième tour de cette élection.

*Très cordialement*

## Les élections présidentielles

### → Accès au Bureau de vote

Rue des Chasse Marée



### → Comment ont voté les habitants de la commune au 1<sup>er</sup> tour ?

	Inscrits	741	
Nombre de votants	643	86,77	
Nuls	12	1,87	
Exprimés	631	98,13	
Liste des candidats		Suffrage : Nbre de voix	%
Eva Joly	4	0,63%	
Marine Le Pen	178	28,21%	
Nicolas Sarkozy	136	21,55%	
Jean-Luc Mélenchon	95	15,06%	
Philippe Poutou	6	0,95%	
Nathalie Arthaud	3	0,48%	
Jacques Cheminade	0	0,00%	
François Bayrou	42	6,66%	
Nicolas Dupont-Aignan	10	1,58%	
François Hollande	157	24,88%	

## P.L.U

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme ( PLU ), la municipalité se fera aider par le bureau d'étude : Environnement-Conseil de Roost-Warendin. Un cahier de concertation a été mis à disposition du public en Mairie.

## CAD

### → Taxe « Eaux pluviales » :

Afin de faciliter le retour des déclarations et d'assister d'avantage les usagers dans leur démarche, la CAD acceptera pour cette 1<sup>ère</sup> année de recevoir les réponses et les dossiers déclaratifs jusqu'au **Vendredi 1 juin 2012 à 17 H.**

Pour vous aider :

- vous pouvez prendre contact avec le service assainissement. Mr Louis Vendeville se tient à votre disposition au 03.27.94.40.30.
- vous pouvez aussi vous présenter à la permanence qu'il tiendra le **Jeudi 24 mai** à partir de 14h00 à la **Salle du Bas de la Mairie.**





## Le mot du maire

Le résultat des élections législatives a donné, pour la 5<sup>ème</sup> fois, à Monsieur Marc Dolez le mandat de député de notre circonscription, je lui adresse mes félicitations. Il aura à cœur de répondre à nos sollicitations.

La première réunion sur la révision du PLU a permis de présenter le diagnostic territorial de la commune aux Personnes Publiques Associées.

Nous voici aux portes des vacances, avec un temps qui, je l'espère, s'améliorera dans les prochains jours.

Avec le Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Très cordialement  
Christian Dordain

## Ce qu'il s'est passé

### ⇒ La 2<sup>ème</sup> édition de la fête des Voisins

Ambiance assurée. Toutes les générations se sont retrouvées.

Cette année, quatre quartiers avaient organisé la fête.

« Une super soirée ! »

Plus de 130 personnes ont participé à l'événement entre

19 h et 23 h 30 : des habitués, des nouveaux habitants.

Olivier, qui vient de s'installer dans la commune,

témoigne : « C'est super cette soirée, cet échange de générations et de cultures. Je suis emballé.

C'est une première, pas la dernière !

Je vais en parler autour de moi pour l'an prochain. »

Près du barbecue, Claude dévoile sa contribution à la fête des Voisins : un camembert chaud. Cela fait maintenant deux ans qu'il participe à cet événement : « cela permet de rencontrer du monde... et regarder tous les sourires.

L'aspect convivial, c'est ce que tout le monde cherche ! »

Pour le Maire Christian Dordain et Michel Sallio, son premier Adjoint, qui ont participé aux festivités : « la fête des voisins dans notre village, c'est une autre manière de se connaître. C'est primordial dans les quartiers d'entretenir ce type de relation car c'est bien d'avoir un beau village, mais un beau village vivant, c'est mieux ! »

Rompre l'isolement, faire connaissance et se retrouver ensemble, fait chaque année la réussite de cette fête.

En fin de soirée, chacun est retourné chez soi, heureux, se promettant de se retrouver l'année prochaine.



### ⇒ Le 4<sup>ème</sup> ouvrage de Damien Koska

Samedi 2 juin, Damien Koska, jeune auteur, dédicait son 4<sup>ème</sup> ouvrage en présence de nombreux invités, en particulier, Jenny CLEVE, célèbre actrice de la région, qui a préfacé son ouvrage.

José AMBRE, auteur de l'horoscope en chti sur France Bleu Nord, était aussi présent au côté de Damien.

Un événement encore plus émouvant puisque Louise et Moïse, ses grands-parents maternels étaient présents. L'Abbé Meignotte a béni l'ouvrage. Pour l'occasion, les élèves de l'école Marcel PAGNOL avaient organisé une exposition de photos sur le thème des grands-parents.

Une belle manifestation dont le lien est symbolique, puisque l'auteur a choisi Bugnicourt, la terre de son enfance.







## Résumé des vœux au Maire

La salle des fêtes de la commune était comble, les invités ont pu apprécier la projection d'un diaporama présentant les activités communales et associatives.

En début de cérémonie, Michel Sallio, 1<sup>er</sup> adjoint, remercia l'assistance et présenta le bilan de l'année 2012 :

Une année chargée avec :

- Le recensement de la population avec un chiffre officiel de 967 habitants - La construction d'un nouveau restaurant scolaire qui a accueilli les enfants juste avant les vacances de Noël et une bibliothèque qui est en cours d'aménagement - La réfection du réseau de chauffage à l'école communale et la mise aux normes du réseau d'assainissement avec l'aide de la CAD et de l'Agence de l'eau. - La mise aux normes et la protection du paratonnerre de l'église - L'installation d'un nouvel « abri bus » avec l'aide du SMTD - L'achat d'une nouvelle tondeuse autotractée et la réfection de la chaussée de la rue des Chasse Marées.

Avec l'aide du personnel communal

- A la mairie, l'isolation des combles, avec l'objectif de diminuer les charges de chauffage et d'organiser l'archivage - La réfection des marches d'accès au cimetière et la création d'une rampe d'accès PMR à la Mairie et à l'Eglise - La réfection de la clôture au stade de foot.

Puis, après avoir fait l'inventaire complet des services proposés aux habitants, en regrettant le manque de participation des enfants au centre de loisirs des petites vacances, il a évoqué l'ensemble des activités qui animent le village et il a présenté les vœux au Maire.

Christian Dordain, le Maire de la Commune, après avoir présenté ses vœux à l'assistance et à tous les Bugnicourtois, remercia le 1<sup>er</sup> adjoint, l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal pour la bonne ambiance de travail.

Sa première intervention a été pour le dossier Leclerc, surtout que la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial) saisie par E Hurtevent, gérant de Carrefour Contact à Arleux, a transmis un avis défavorable au projet d'implantation du supermarché. Et surtout aux cent emplois, directs et indirects qui vont avec. De quoi faire sortir le Maire de ses gonds « Une commission de sages, c'est ce qu'on dit de ces gens qui prennent des décisions peu objectives, des décisions de technocrates bien assis au fond de leurs fauteuils... » les raisons de ce refus sont une remise en cause de la hiérarchisation des pôles commerciaux définis par le SCOT, le défaut de desserte par les transports en commun et la déclivité du terrain. Des arguments dépourvus de tous fondements. Il est également choqué que les membres de la CNAC tirent un trait sur une zone aménagée : « ils ont oublié que l'aménagement de la zone est fait depuis trois ans et qu'il a coûté 1 600 000 € dont 230 000 € de dotations de l'Etat dans le cadre du plan de relance. » L'affaire est loin de se terminer, le Président de la CAD Mr Poirret et Mr Stéphane Laplanche Directeur de Leclerc Douai ayant décidé avec la Municipalité de déposer un recours au Conseil d'Etat.

Le Maire a fait un vœu pour l'année 2013 « elle doit être l'année du rassemblement autour de la fête du Bœuf qui fêtera son 25ème anniversaire. Il est indispensable que les associations se mobilisent autour de cette fête, qu'un grand nombre de nouveaux bénévoles se fassent connaître pour rejoindre ces associations et le comité d'organisation. Etre fier d'habiter Bugnicourt c'est être fier de participer aux animations et particulièrement à la fête du Bœuf »

Il a évoqué le démarrage du lotissement du Domaine du Moulin, rue de Fressain, avec la mise à disposition de lots libres de constructeurs et la construction de 28 logements locatifs. Il a salué les 17 nouvelles familles installées en 2012 et les 40 naissances depuis 3 ans en précisant « A Bugnicourt on y vit longtemps et les jeunes couples ne regardent pas beaucoup la télé »

Puis, il a abordé la révision de PLU en regrettant l'obligation de supprimer des zones initialement prévues à l'urbanisation « L'état nous demande de réduire fortement nos zones à urbaniser, alors que nous avons des équipements pour accueillir des nouvelles familles; on constate un retour à une forte concentration des populations vers les villes au détriment des campagnes. En clair, une commune n'est plus maître de son développement et les familles n'auront plus le choix de vivre là où elles le souhaitent. »

Il a rappelé le projet d'aménagement de la « Ferme Podevin » en précisant que le Conseil Général venait de retenir le projet pour y réaliser une résidence « séniors et juniors » de 16 logements. Une grande satisfaction pour les élus.

Il a abordé l'occupation de la Zone d'activités de la Tuilerie avec l'ouverture très prochainement de Autosur (contrôle des véhicules) et la construction de l'atelier de LG Froid (Chauffage et climatisation). Puis, des projets en étude avec la CAD pour une micro-crèche (Privée) et le transfert de la Jardinerie Dhalluin.

Pour l'aménagement de la RD 643 il faudra attendre, le dossier financier n'est pas totalement bouclé, néanmoins une première tranche de travaux pourrait voir le jour en fin d'année.

Toujours avec la CAD, il a rappelé le dossier des inondations au niveau du carrefour Bugnicourt / Fressain RD 47 et Villers RD 132C. L'enquête publique est terminée. « L'objectif est de réaliser un bassin de stockage et d'infiltration sur des terrains propriétés de l'AFR. Le coût des travaux est de 120 000 € subventionnés à 80% par le Conseil Général au titre de Travaux Connexes de Remembrement, les 20% restants seront financés par les trois Communes. »

Puis en évoquant l'état des finances communales, il a rassuré « le portefeuille de la commune est entre de bonnes mains », il a néanmoins parlé des difficultés à venir avec probablement la stagnation des dotations de l'état, des charges nouvelles avec la refondation de l'école : « Si le changement de rythme scolaire est confirmé par le Ministre de l'éducation Nationale, c'est plus de 15 000 € que notre commune devra trouver dans son budget pour la mise en œuvre de cette réforme, je ne sais pas comment nous allons faire ? Si on nous y oblige, il faudra faire des choix »

Mais le Maire, s'est engagé « Malgré la hausse des charges, nous n'appliquerons pas de pression fiscale communale complémentaire »

En fin de cérémonie la Municipalité a remercié les bénévoles qui ont accompagné les enfants déjeuner à la salle des fêtes en attendant la nouvelle cantine et en présence de Mr Jacky Maréchal ; le maire a mis à l'honneur Mr Briquet, un habitant de la commune, pour 65 années de conduite sans accident et sans infraction ». Un exemple à suivre...



Un mot sur le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Douaisis. IL faut savoir que c'est un public de coopération intercommunale créé en 2003 par la volonté des élus des quatre intercommunalités : la CAD, le Cœur d'Ostrevent, l'espace en Pévèle et le Cœur de Pévèle. 65 communes pour réfléchir et définir les grandes orientations d'aménagement du Douaisis.

Le Syndicat a notamment pour compétences de veiller à l'application des orientations du SCOT dans le territoire, dans les Plans Locaux d'Urbanisme des communes. Le Scot fixe et impose en matière d'urbanisme sur le nombre de logements à l'hectare et sur la diversification de l'offre de logements.

La Commune n'est, en aucune manière, responsable de ces obligations. C'est le SCOT, qui s'impose au PLU, et le PLH qui fixent les règles de mixité.

Vous voyez la révision du PLU se fait avec le souci constant de maintenir un juste équilibre entre développement urbain (sur lequel je reviendrai), protection et préservation des terres agricoles. Cela devrait permettre de densifier très raisonnablement la commune, tout en gardant la qualité de vie qui fait l'attrait de notre commune.

J'en profite pour remercier les services de la CAD, du SCOT ainsi que ceux de l'État, qui nous apportent leur précieux concours.

Merci aux élus de la Commune qui participent au Comité de Pilotage.

Des réunions auront lieu pour présenter les travaux réalisés dans les mois à venir.

Le coût global de la révision du PLU est d'environ 20 000 €.

### Je souhaite vous parler de La ferme Podevin, sujet qui malheureusement pour certains reste incompris ?

Je vous épargnerai la lecture des différents comptes-rendus du conseil municipal et des délibérations prises depuis 2006 sur le sujet.

Deux options majeures s'en dégagent :

- ne pas voir ce patrimoine remarquable disparaître.

L'engagement moral vis-à-vis de la famille Podevin et l'historique des lieux ont été le leitmotiv de vouloir préserver cette ferme.

- mettre en œuvre toutes les recherches d'utilisation du site

C'est ce que nous avons fait, nous avons même rêvé ! En imaginant la délocalisation de la Mairie avec la création d'une maison des associations (coût 1M d'€). Certains disent pourquoi pas tout raser pour réaliser une véritable place publique (coût 650 000 €). Devait-on la revendre ?? Je vous pose la question ! Moi je n'y pense pas.

Enfin l'idée de répondre à un appel à projet lancé par le CG pour y réaliser un béguinage pour personnes âgées et pour des jeunes couples a été retenu.

Nous sommes, avec Hamel et Bruille, les trois Communes du Douaisis à avoir été retenues.

Aujourd'hui les études sont en cours, nous travaillons pour réaliser une résidence au cœur du village, de 16 petits logements du T2 au T3 qui répondront par leur confort optimal aux attentes des seniors et juniors. C'est plus qu'un ensemble de logements locatifs individuels groupés. C'est en même temps un moyen de lutter contre l'isolement ou la solitude, de maintenir une autonomie et de vivre ensemble dans un concept de qualité.

J'insiste pour vous dire que l'opération n'est pas finalisée, le montage financier n'est pas bouclé donc la faisabilité de l'opération n'est pas totalement acquise.



En effet 6 ans, c'est autant de temps à comprendre l'exigence de nos fonctions, de la responsabilité que nous devons assumer, nous élus, au quotidien.

6 ans c'est aussi le temps de découvrir les hommes et les femmes qui constituent l'équipe municipale, et d'apprendre en fin de mandat la divergence d'un adjoint chargé des travaux et d'un conseiller municipal ?

L'individu est ainsi fait, nul ne peut aller à l'encontre ; c'est pourquoi je ne polémiquerai pas.

Je préciserai juste que vous n'êtes pas en accord avec la stratégie d'urbanisme que nous développons, c'est votre droit, je le respecte.

Comme vous le savez, mon mandat touche à sa fin, deux possibilités se présentent à moi : soit je mets fin à mes fonctions ; soit je brigue un nouveau mandat.

Je sais, à ce jour, que certains souhaiteraient me voir partir alors qu'aucune erreur, qu'aucune faute n'a été commise. Et bien je vais les décevoir, aujourd'hui je suis en retraite, aussi je souhaite poursuivre, développer et maintenir une qualité de service public pour les Bugnicourtois.

Ma décision est prise, je serai candidat à ma propre succession avec une nouvelle équipe.

Tout d'abord sur le bilan je souhaiterais apporter quelques précisions :

Dans notre commune, un certain nombre de dossiers ont abouti depuis notre investiture, malheureusement les projets sur la zone de la tuilerie n'ayant pas été au rendez-vous, les recettes escomptées ne sont pas tombées comme prévu dans la manne communale, notre programme a dû être remis en cause.

Néanmoins, je remercie Michel et l'équipe municipale de m'avoir fait confiance en approuvant démocratiquement et à l'unanimité la quasi-totalité des délibérations (99.80%) . Les chantiers réalisés sont à la hauteur de notre capacité financière ; en faire plus aurait plongé la commune dans un endettement auquel j'étais totalement opposé.

J'ai parlé de chantiers, aussi permettez moi de revenir sur certains d'entre eux,

### Le P.L.U

Comme au niveau national, au niveau local nous avons eu également un rendez-vous majeur avec l'obligation de réviser notre plan local d'urbanisme (PLU). Révision imposée aux communes.

- o Les études que nous menons doivent répondre aux préconisations des Grenelle I et II. (on échappe aux Grenelle III)
- o De plus, des règles sont imposées par le législateur :
  - la protection et la pérennité des exploitations agricoles ;
  - le déplacement des populations ;
  - le respect de l'environnement et le cadre de vie ;
  - la prise en compte des zones humides ;
  - le respect des différents schémas : sur l'assainissement et sur la protection des nappes.

Avec ces règles, on constate une volonté affichée du législateur de recentrage des populations vers les Villes. Donc de limiter l'évolution démographique de la Commune . C'est à croire que l'on ne pourra plus habiter là où l'on veut ?

En plus, notre futur PLU doit répondre aux règles imposées par le SCOT



## FONDS DE CONCOURS 2015

La CAD a mis en place un fonds de concours communautaire destiné à accompagner ses communes membres dans le financement d'opérations portant sur la mise en place d'équipements publics ou sur leur amélioration.

La part de crédits de fonds de concours affectée par la CAD à la commune s'élève à 13 674,00 € pour l'exercice 2015. L'opération proposée pour l'affectation du fonds de concours :

- Rénovation de l'éclairage public rues des Sorbiers, des Juifs et des Bœufs pour un montant de 29 991,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE d'adopter la proposition d'affectation du fonds de concours présentée ci-dessus ; d'autoriser Mr le Maire à passer la convention de fonds de concours communautaire 2015 et à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

## DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition et donne pouvoir à Mr le Maire pour signer tous actes relatifs à ce dossier.

## URBANISME

### → Déclarations préalables

- Mr DUBURQUE Michel - 5 rue des Juifs - installation panneaux photovoltaïques - **Accepté**
- Mr PERTUSA Yves - 18 rue de L'Eglise - aménagement d'un atelier en 2 studios - dossier irrecevable, fait objet d'un permis de construire.

### → Permis de construire

- Mr et Mme GUMEZ Gilles, 20 Ter rte Nationale - maison individuelle - en cours
- Habitat du Nord, rue du Moulin - construction de 2 maisons jumelées en accession - en cours
- Habitat du Nord, rue du Moulin - construction de 10 maisons jumelées en accession - en cours
- Mr et Mme DORDAIN TAOUCH, 41 rte Nationale - Extension et démolition - en cours

## Révision du Plan Local d'Urbanisme -

### COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE DE BUGNICOURT

#### Réunion publique de concertation

Dans le cadre de son projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme, la commune de Bugnicourt vous invite à la

## Présentation du Projet de Plan Local d'Urbanisme

le **Mardi 28 avril 2015**  
à 18h30 à la Salle des Fêtes.

En présence du bureau d'études Environnement Conseil. Les conclusions des différents travaux réalisés par le comité de pilotage, représenté par l'Etat, la CAD, le SCOT, la Chambre d'Agriculture et les Elus vous seront présentées.

## Quand les voitures anciennes roulent des mécaniques

Un grand Bravo à l'association des parents d'élèves (APEB) qui a organisé sa 4ème exposition de voitures anciennes.



3300 visiteurs et 652 voitures. C'est donc plus de 4000 personnes qui ont fait le déplacement cette année.

## Préinscriptions à l'Ecole M Pagnol

Les pré-inscriptions à l'école Marcel Pagnol pour la rentrée de septembre 2015 auront lieu les jeudis 23 avril et 21 Mai de 13h30 à 16h00.

Documents à présenter pour inscrire votre enfant :

- le livret de famille
  - un justificatif de domicile (facture EDF, internet...)
  - le carnet de santé avec les vaccinations à jour (DTpolio obligatoire, coqueluche / BCG et ROR conseillés)
  - le certificat de radiation si votre enfant a déjà été scolarisé
- Conditions et ordre de priorité:

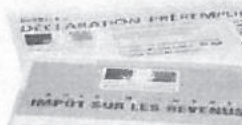
- La classe de maternelle sera limitée à 30 enfants
- L'enfant devra avoir deux ans révolus à la date de la rentrée et être "propre"

Enfants extérieurs à la commune :

Les enfants extérieurs à la commune seront acceptés dans la limite des "places" disponibles et par ordre de priorité :

- 1) si un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans l'école
- 2) s'ils sont gardés par les grands-parents Bugnicourtois
- 3) s'ils sont gardés par une assistante maternelle habitant Bugnicourt

## Déclaration d'impôts



Une urne est à la disposition en **mairie** pour déposer les feuilles de déclaration d'impôts 2014

Jusqu'au **15 mai à 17h**

## Les futures maisons en accession Rue du Moulin

Vous cherchez un logement en accession à la propriété, la Sté Habitat du Nord en construira prochainement

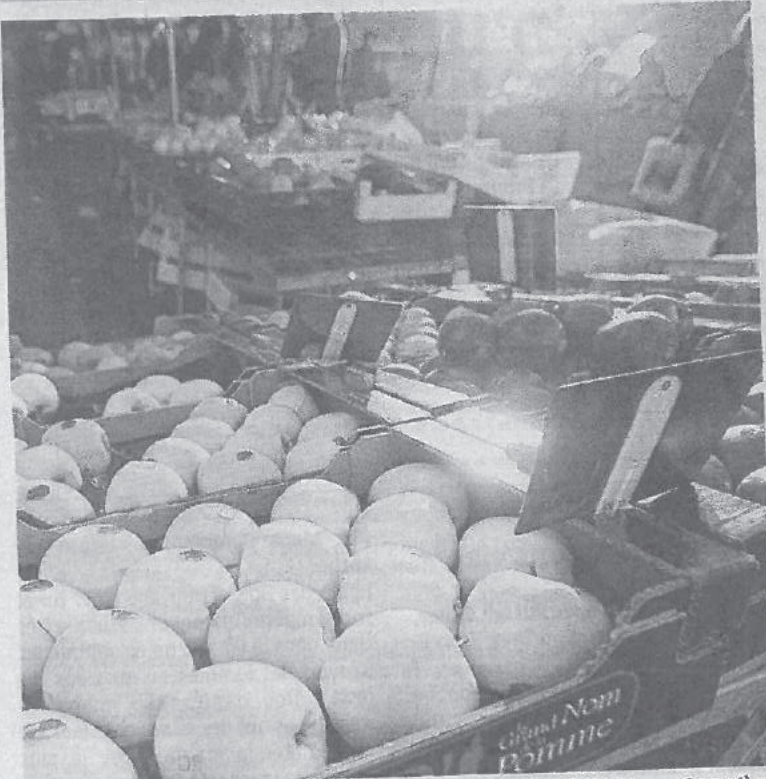


Site [www.habitatdunord.fr](http://www.habitatdunord.fr) -

Mme Polonio au 03.59.01.60.85 et 06.75.03.51.24



PRATIQUE



Profitez des produits locaux ce lundi sur les marchés de Douai (Résidence Gayant) et de Lallaing. PHOTO JOHAN BEN AZOUZ

LA VOIX DU NORD

**Votre agence de Douai**  
80, place d'Armes, vous accueille du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.  
Fermée le samedi.  
☎ 03 27 88 87 00.  
douai@lavoixdu.nord.fr

**Abonnements**  
« La Voix du Nord » dans votre boîte aux lettres tous les matins ?  
☎ 0810 636 626 (numéro Azur), ou serviceclients@lavoixdunord.fr

**Petites annonces**  
► Annonces classées.  
Nécrologie, annonces légales ; annonces professionnelles emploi, immobilier, automobile ou tourisme, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, le samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Mail : annonces@lavoixdunordpublicite.fr  
☎ 0825 00 62 59.  
Fax : 0820 00 62 59.  
► La Voix Annonces.  
Annonces des particuliers (emploi, immobilier, automobile, bonnes affaires), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 heures, ☎ 0811 00 62 59. Règlement par carte bancaire.

**PISCINES**  
**Aniche :**  
16 heures-18 heures.  
**Auby :**  
11 h 30-13 h 45, 16 heures-19 h 30.

**UTILES**  
**Bibliothèque pour tous**  
59, rue Saint-Christophe, de 15 heures à 18 heures.  
**Emploi-Solidarité-Services,**  
☎ 03 27 87 93 21.  
**France-Alzheimer**  
De 14 heures à 18 heures, Les Triades, rue Becquerel, ZI Douai-Dorignies, ☎ 03 27 80 65 08.  
**Vie libre**  
Aide aux personnes en difficulté

avec l'alcool : de 18 h 30 à 20 h 30 au château Treuffet de Dorignies, ☎ 06 10 48 71 57.  
**Créer une association locale :**  
sous-préfecture, bureau des associations, boulevard Albert-1<sup>er</sup>, ☎ 03 27 93 59 59, fax : 03 27 88 22 61. De 8 h 30 à 12 heures et 13 h 30 à 16 h 30.  
**LSR**  
Loisirs Solidarité Retraités du Douais, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois, 58, rue des Vierges.  
☎ 06 51 48 54 24.

**LES MARCHÉS**  
**Douai,**  
de 8 heures à 13 heures, résidence Gayant, place de l'Europe.  
**Lallaing,**  
de 8 heures à 13 heures.  
Voici la liste des convois funèbres prévus ce lundi 27 avril dans le Douais.


**FUNÉRAILLES**  
Voici la liste des convois funèbres prévus ce lundi 27 avril dans le Douais.


**AUBY**  
Aujourd'hui, à 9 h 45, se déroulent les funérailles religieuses de M<sup>me</sup> Marie-Aimée Prevost, 92 ans. La réunion est prévue à l'église Notre-Dame-de-la-Visitation d'Auby à partir de 9 h 30.

**ÉCAILLON**  
Aujourd'hui, à 14 h 30, se déroulent les funérailles religieuses de M. Francis Mayer, 62 ans. La réunion est prévue à l'église Notre-Dame-de-la-Visitation d'à partir de 14 h 15.

**MASNY/ORCHIES**  
Aujourd'hui, à 10 heures, se déroulent les funérailles religieuses de M. Alexandre Zalewski, 84 ans. La réunion est prévue à l'église de Masny à partir de 9 h 45.

URGENCES

**SAMU**  
  
15

**Pompiers**  
  
18

**Police / Gendarmerie**  
  
17

**MÉDECINS DE GARDE**  
Communes du Douais :  
tél. 03 20 33 20 33 ; sauf pour  
Auberchicourt, Aniche, Masny,  
Écaillon, Monchecourt, Lewarde,  
Erchin : tél. 03 27 91 14 11 ;  
Courchelettes, Lambres, Corbehem, Brebières, Estrées,  
Férin, Gosulzin, Gouy-sous-Bellonne, Noyelles, Bellonne,  
Torteguesne : tél. 03 21 71 33 33.

**PHARMACIES**  
Tél. 08 25 74 20 30, puis tapez votre code postal.

**HÔPITAUX**  
**CH de Douai :** visites de 13 h à 20 h, tél. 03 27 94 70 00.  
**Clinique Saint-Arné :** visites de 10 h à 20 h, tél. 08 26 30 17 17.  
**CH de Somain :** visites de 13 h à 20 h, tél. 03 27 93 09 09.

**Centre de cure ambulatoire en alcoologie :**  
tél. 03 27 94 77 30.  
**Centre antipoison :** tél. 08 00 59 59 59.  
**Sida info service :** tél. 0 800 840 800.  
**SOS Mains Lesquin :** tél. 03 20 95 75 00.  
**Centre des Brûlés :** tél. 03 20 44 56 10.  
**Femmes battues :** tél. 01 40 33 80 60.  
**Violences conjugales :** tél. 39 19.  
**Maltraitance aux personnes âgées et aux personnes handicapées :** tél. 39 77.  
**Allô Enfance maltraitée :** tél. 119.  
**Alcool Entraide du Nord :** tél. 06 16 71 39 83.  
**Vie libre (aide aux personnes en difficulté avec l'alcool) :** tél. 06 10 48 71 57.

**France Alzheimer Nord-Hainaut :** de 13 h 30 à 17 h 30, les Triades, rue Becquerel, ZI Douai-Dorignies, tél. 03 27 80 65 08.  
**Aide Jeunes :** tél. 03 27 87 17 85 (Marc Benoit).

**Urgences GDF :** tél. 08 10 43 36 59.  
**Urgences EDF :** tél. 09 72 67 50 59.  
**Veolia :** en cas de fuites (24 h/24, 7 jours/7), tel. 0 810 108 801. Travaux, coupures d'eau : www.serviceclient.veolia.fr

**Vétérinaire du Douais :** service d'urgence en dehors des horaires d'ouverture, tél. 03 27 92 92 00.

BREVES

**ANICHE**  
Fête du travail. Participation des Twirling Girls et des Triomphantes anichoises. Rassemblement rue Patoux, monument du travail, espace Georges-Hugo, dépôt de gerbes. Remise des diplômes aux médaillés du travail suivie d'une réception salle Normand. Vendredi 1<sup>er</sup> mai, à 10 h 45.

**BUGNICOURT**  
Plan local d'urbanisme. Dans le cadre de son projet de révision générale du plan local d'urbanisme, la commune invite la population à la présentation du projet du plan local d'urbanisme en présence du bureau d'études environnement conseil. Mardi, à 18 h 30, salle des fêtes.

**QUINCY**  
Don du sang. Collecte à l'espace Marc-Mercier, 15, rue François-Anicot. Mercredi, de 10 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

**DOUAI**  
Création ou reprise d'entreprise. Réunion d'information gratuite. Mercredi de 13 h 30 à 17 h 30, locaux de BGE Hauts de France, 241, rue du Canteleu, premier étage. Tél. : 03 27 08 03 13.  
Fermeture des piscines municipales. Les piscines des Glacis et Beausoleil seront fermées les jours fériés et durant la première semaine des vacances de printemps : Beausoleil du 27 avril au 3 mai, Les Glacis

(uniquement le bassin éducatif) du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai.  
**Déchets ménagers.** Le 1<sup>er</sup> mai, les ordures ménagères ne seront pas collectées sur le territoire de la CAD. Seuls certains quartiers de la ville de Douai sont concernés. La collecte du verre dans les secteurs des faubourgs de Cambrai, d'Esquerchin et Béthune/Wagnonville sera reportée au lendemain samedi 2 mai, dès 6 h du matin. Même report et même horaire pour la collecte des ordures ménagères (sacs noirs et gris) dans le secteur « intérieur des boulevards » et les faubourgs d'Esquerchin et de Cambrai. Dans les quartiers de Frais-Marais/La Clochette et de Frais-Marais, la collecte du vendredi soir est reportée au samedi matin. Sortir les sacs et bacs la veille au soir. Toutes les collectes prévues le samedi seront assurées.

**ERCHIN**  
Encombrants. Ramassage mercredi.

**FENAIN**  
Fenain et son Histoire. Réunion mensuelle ce jour à 18 heures, salle de la Croix-Rouge.

**LEFOREST**  
Fête du travail. Réception des organisations syndicales pour la présentation des revendications ; 10 h 45, rassemblement des sociétés locales et de la population, place Allende (gare) ; 11 h, défilé rues Carnot, Blum et Gambetta jusqu'au

monument aux morts, allocutions et dépôts de gerbes suivi d'une réception à la salle des fêtes. Vendredi 1<sup>er</sup> mai à 9 h 45, salle des fêtes Gilbert-Marquette.

**MARCHIENNES**  
Fête du travail. Vendredi 1<sup>er</sup> mai, à 9 h 30, rassemblement place Gambetta pour le défilé ; 14 h 30, défilé carnavalesque ; 17 h 30, spectacle pour enfants, place du Général-de-Gaulle.

**MONTIGNY-EN-OSTREVENT**  
Sortie à Londres organisée par l'association La Voix d'un Ange. Départ à 5 h et retour vers minuit : croisière commentée sur la Tamise, déjeuner dans un restaurant et après-midi libre. Réservations jusqu'au 20 mai, dernier délai. L'argent récolté grâce à cette journée permettra d'organiser un spectacle pour la lutte contre la mucoviscidose. Samedi 27 juin, 87 et 77 €. Renseignements et réservation ☎ 06 44 06 02 96.

**RAIMBEAUCOURT**  
Foire aux asperges. Spectacle préparé par Joël Alain et présenté par Pascal Toth (ouverture des portes à 11 h). Groupe Adequat, Tahiti Nui Show, Tribute Céline Dion, proclamation des résultats des Miss. Inscriptions et renseignements pour les Miss jusqu'au 4 mai au 06 31 69 62 25. Il faut être âgée de 17 à 25 ans. Dimanche 17 mai, à 12 heures.